

LES GESTES BARRIÈRES

de la pratique du golf / COVID-19

à l'attention des joueurs - MISE À JOUR 2 JUIN 2020

ffgolf[®]



DISTANCIATION ET GESTES BARRIÈRES

Le respect de la distanciation physique et des gestes barrières s'applique en toute circonstance dans l'enceinte du club:

- **Zones intérieures des clubs:** accueil, club house, vestiaires, restaurant, terrasses, caddy master...
- **Zones extérieures et de jeu:** parking, practice, putting et chipping green, parcours...



MASQUE

Dans toutes les zones intérieures du club, le port du masque est obligatoire pour le personnel et les joueurs qui circulent. Des règles spécifiques sont affichées par les exploitants concernant les bars, restaurants, terrasses et buffets.



REGROUPEMENT

En toute zone, les flux de clients restent organisés et contrôlés sous la responsabilité du club.

Ces règles sont affichées aux différents lieux de passage des joueurs afin de limiter les regroupements de plus de 10 personnes.



MATÉRIEL ET NETTOYAGE

Chaque joueur utilise exclusivement son matériel personnel (clubs, balles...). Aucun échange de matériel entre les joueurs n'est permis.

Les dispositifs à air comprimé de nettoyage des chaussures sont neutralisés.



DISTANCIATION AU COURS DES PARTIES

Les joueurs doivent rester éloignés les uns des autres en respectant une distanciation de 2 m entre chaque joueur.



RÂTEAUX, PIQUETS ET ACCESSOIRES

Les râtaux sont enlevés des bunkers. Les joueurs ont interdiction de toucher les piquets délimitant le parcours et les zones à pénalités. Les lave-balles et les bancs sont neutralisés.



DRAPEAUX

Toute manipulation de drapeau est interdite, les bogeys/trous sont relevés ou sont équipés d'un système de relevage de la balle sans contact.



CARTES DE SCORES

L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé.

Club-house



ZONES INTÉRIEURES

L'accueil et le Proshop sont ouverts. Le flux de joueurs est organisé sous la responsabilité du club.

Les vestiaires sont accessibles dans la limite de 10 personnes simultanément, avec sens de circulation, en condamnant les sèche-cheveux.



RESTAURATION

Les club house, terrasses et les restaurants sont ouverts en application de la couleur verte ou orange des départements, des mesures sanitaires définies par le Gouvernement et dans le respect des recommandations de la profession. La vente à emporter est autorisée.



RÉSERVATION FORTEMENT RECOMMANDÉE POUR ACCÉDER AU PARCOURS

Les joueurs sont invités à réserver leur heure de départ pour le parcours ainsi que les prestations d'enseignement en amont de leur venue au golf.



PROGRAMMATION DES PARTIES

Les intervalles de départ mis en place par le club permettent d'éviter les interactions entre les joueurs sur le parcours. La programmation doit permettre de toujours respecter une distanciation de 2 m entre chaque joueur dans chaque partie et sur chaque trou.

Practice et zones d'entraînement



ACCÈS

Sur décision du club, le practice et les zones d'entraînement sont ouverts. Ils sont accessibles librement pour:

- la pratique des joueurs ayant réservé un départ sur le parcours,
- l'entraînement individuel,
- l'enseignement individuel ou collectif dans la limite de 9 élèves par enseignant,
- l'accueil des enfants en réponse aux directives du Gouvernement, du Préfet ou du Maire pour favoriser l'accueil des publics jeunes dans le cadre scolaire ou extrascolaire, sous réserve que les mesures ci-après de prévention puissent être mises en œuvre.



EMPLACEMENTS D'ENTRAÎNEMENT

Les emplacements sont espacés pour respecter une distanciation minimum de 2 m entre 2 joueurs.



SEAUX DE BALLE

Les seaux de balles sont accessibles avec des cartes individuelles prépayées ou des jetons désinfectés achetés auprès de l'accueil. Les joueurs respectent les règles édictées par le club pour rapporter leurs seaux de balles vides afin qu'ils soient désinfectés après usage.

Parcours



TROU N°1, TROU N°10 & TROU N°18

Du gel hydroalcoolique est mis à disposition des joueurs et l'affichage des gestes barrières ainsi que le règlement exceptionnel sont disponibles aux trous n°1, 10 et 18.



CADDY MASTER, VOITURETTES ET CHARIOTS

La zone caddy master est accessible. Sont autorisées sous réserve de désinfection par le club avant et après chaque utilisation:

- Les voiturettes de manière individuelle ou collective uniquement pour les personnes d'un même foyer ou arrivées dans le même véhicule.
- La location de chariots.

Enseignement



COURS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Les enseignants peuvent assurer des prestations d'enseignement individuel, ou collectif dans la limite de 9 élèves par enseignant.



DISTANCIATION

Les enseignants portent un masque ou une visière. Il ne doit y avoir aucun contact physique entre un enseignant et ses élèves. Le principe de 2 mètres de distanciation est respecté à tout moment. Les enseignants peuvent enseigner sur le parcours dans le respect des distances de sécurité.